



COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR

7, Place de l'Eglise 21270 SAINT-SAUVEUR

Site de la commune : <http://www.saint-sauveur-21270.com>

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Étaient présents : Emilie ALMEIDA, Florine VAUGE-LAPOSTOLLE, Morgane LOSSET, Daniel RUARD, Lionel TISSERANDOT, Arnaud BARTHELET, Gérald LANIER,

Absents : Lise NARDIN donne procuration à Arnaud BARTHELET, Jean-Louis DRANCOURT donne procuration à Florine VAUGE-LAPOSTOLLE, Sophie GUIGUE donne procuration à Morgane LOSSET, Sébastien GILOT.

Le Maire ouvre la séance à 19h34

Bornage d'une parcelle en vue de l'alignement de l'extension de la Salle des fêtes :

Arnaud BARTHELET explique que l'extension n'est pas alignée sur le bâtiment existant car le mur historique était décalé.

Deux solutions étaient possibles :

- La première qui consistait à reprendre le travail en décalant les longrines. Ce procédé aurait été trop long et trop coûteux. Il y aurait eu des délais de travaux supplémentaires,
- La seconde qui consistait à acquérir une bande de terre de 11cm de large pour s'aligner sur l'existant. C'est la solution qui a été retenue.

Le coût maximum est de 1 100,00€ et le Maire propose de voter cette enveloppe pour l'opération comprenant les frais d'acquisition du terrain, les frais de bornage et les frais de notaire.

La proposition est retenue.

Pour 10 Voix, Abstentions 0, Contre 0.

Installation d'une pompe à chaleur à la Mairie :

Le Maire explique que notre système de chauffage est ancien et énergivore.

Actuellement, pour produire 1 kilowatt de chaleur il faut 1 kilowatt d'électricité. Avec une pompe à chaleur, on produit entre 4 et 5 kilowatts de chaleur avec seulement 1 kilowatt d'électricité. Le gain est donc compris entre 4 et 5.

De plus, le système est réversible, ce qui permet de faire du rafraichissement si nécessaire.

La proposition de la société ITGC est retenue.

Pour 10 Voix, Abstention 0, Contre 0.

Questions diverses

- Ventes de bois

Les deux premières ventes se sont déroulées en Juin. Leurs montants sont supérieurs aux montants estimés par l'ONF.

La prochaine vente aux enchères est prévue en Septembre 2026.

- Point Photovoltaïque

La Direction Départementale des Territoires demande pour la deuxième fois à l'Entreprise Sol'R Green des compléments d'informations à propos de la demande préalable de travaux déposée en Mairie.

Nous attendons le retour des documents de Sol'R Green pour les transmettre à nouveau aux Services de l'Etat.

- Mise en place du réseau Panneau Pocket

Le formulaire d'inscription en ligne a été envoyé la semaine dernière. Elisa de l'équipe gestion et support clients de Panneau Pocket a renvoyé un mail pour une demande de documents complémentaires pour pouvoir finaliser l'inscription. Les documents, à savoir : conditions générales et devis, seront renvoyés demain par mail. La création du compte Panneau Pocket sera effective à compter de 24h à 48h ouvrés suite à la réception des documents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h04.